

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 25 octobre 2022

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 19/10/2022

Présents : 16

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 2

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

Abstentions: 0

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Christian BIES, Josian CABROL, Catherine COMBES, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Daniel GALTIER, Marie-Line GÉRONIMO, Martine GIL, Jean-Louis LAFAURIE, Pierre MATHIEU, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Béatrice TÉROL, Didier VORDY

Représentés : Francis BOUTES par Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS

Présents non votants :

Excusés : Daniel BARTHES, Laurent BRUNET, Thierry CAZALS, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Séverine SAUR, Jacques SOULIGNAC, Philippe VIDAL

Absents :

Objet: Procès-verbal du Comité syndical du 29 septembre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX et le VINGT NEUF SEPTEMBRE à dix heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la salle l'Étape de Pierrerue.

Présents : J.ARCAS (CdC Du Minervois au Caroux), JN.BADÉNAS (CdC Sud Hérault), D.BARTHES (CdC Les Avant-Monts), C.BIÈS (CdC Grand Orb), F.BOUTES (CdC Les Avant-Monts), J.CABROL (CdC Du Minervois au Caroux), C.COMBES (CdC Sud Hérault), E.DAUZAT (CdC Sud Hérault), Y.FRAÏSSE (CdC Du Minervois au Caroux), D.GALTIER (CdC Les Avant-Monts), JL.LAFAURIE (CdC Grand Orb), P.MATHIEU (CdC Grand Orb), MP.PONS (Conseil Départemental), O.ROUBICHON-OURADOU (CdC Grand Orb), S.SAUR (Conseil départemental), J.SOULIGNAC (CdC du Minervois au Caroux), B.TÉROL (CdC Les Avant-Monts).

Excusés : K.MESQUIDA (Conseil départemental), L.BRUNET (Cdc Sud Hérault), T.CAZALS (CdC Sud Hérault), M.COMBES (CdC Grand Orb), B.FALCOU (CdC Du Minervois au Caroux), JL.FALIP (Conseil Départemental), J.GARCIN-SAUDO (Conseil Départemental), V.GAUDY (Conseil Départemental), ML.GÉRONIMO (CdC Grand Orb), M.GIL (CdC Les Avant-Monts), A.IMBERT (Conseil Départemental), M.LORENTE (CdC Les Avant-Monts), C.MORGO (Conseil Départemental), M.PASSIEUX (Conseil Départemental), P.POLARD (CdC Sud Hérault), P.VIDAL (Conseil Départemental), D.VORDY (CdC du Minervois au Caroux).

Assistaient également à la réunion : S.HERPSON (Pays HLV), JP.MATEO (Pays HLV), A.GALIBERT (Pays HLV), A.BOISARD (Pays HLV), C.ROGER (Pays HLV), S.BRISA (Pays HLV), C.REVAUX (Pays HLV), O.BARTHÉLEMY (Pays HLV).

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 10 heures.

2022-29-09-01 Approbation du Procès-verbal du Comité syndical du 28 juin 2022, rapport présenté par Jean ARCAS: le procès-verbal de la séance du 28 juin 2022 n'appelant pas de commentaire est adopté à l'unanimité.

2022-29-09-02 Ligne de trésorerie, rapport présenté par Jean ARCAS : le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles est confronté à des besoins de trésorerie, dans l'attente de la perception des subventions concernant les actions terminées ou en cours de réalisation. Pour pallier ces besoins, une ligne de trésorerie doit

être reconduite à hauteur de 600 000 €. L'assemblée valide à l'unanimité cette nouvelle convention d'ouverture de ligne de trésorerie avec le Crédit agricole.

2022-29-09-03 Désignation d'un représentant à la Commission Locale de l'Eau, rapport présenté par Jean ARCAS : Mariette COMBES est désignée à l'unanimité comme représentante à la Commission Locale de l'Eau.

2022-29-09-04 Animation du Groupe d'Action Locale LEADER 2023, rapport présenté par Francis BOUTES : l'assemblée valide à l'unanimité le budget du GAL 2023 pour 104 661.27 € pour lequel les cofinancements suivants seront sollicités à hauteur de 10 466.12 € pour la Région, 10 466.12 € pour le Département et 83 728.96 € sur les fonds européens ; le solde sera porté en autofinancement par le Pays à hauteur de 0,07 € et autorise également à modifier le plan de financement à la hausse ou à la baisse de 25 % de FEADER.

2022-29-09-05 Outils de communication du GAL, rapport présenté par Francis BOUTES : l'assemblée valide à l'unanimité les outils de communication qui permettront d'asseoir le programme LEADER. Le budget pour cette opération est de 10 000 € pour lequel le financement suivant sera sollicité à hauteur de 8 000 € sur les fonds européens ; le solde sera porté en autofinancement par le Pays à hauteur de 2 000 € et autorise également à modifier le plan de financement à la hausse ou à la baisse de 20 %.

2022-29-09-06 Délégation de gestion des Certificats d'Économie d'Énergies (CEE), rapport présenté par Pierre MATHIEU : la politique de transition énergétique du Pays Haut Languedoc et Vignobles permet à travers ses missions d'accompagner les acteurs du territoire dans la réalisation d'opérations d'économies d'énergies. Les travaux d'opérations d'économies d'énergies standardisés définis par le Code de l'Énergie génèrent des Certificats d'Économie d'Énergie qui sont éligibles aux Primes CEE versées par les fournisseurs et vendeurs d'énergie privés. Afin de faciliter et de sécuriser le parcours d'accès à ces Primes CEE, le Pays a la possibilité de déléguer la gestion des CEE auprès d'un partenaire en charge d'instruire les dossiers, de vérifier la conformité des pièces administratives et de reverser la Prime CEE au bénéficiaire.

AIDEE (Association Interprofessionnelle pour le Développement de l'Efficacité Énergétique) est une association sans but lucratif déclarée auprès du Ministère de la Transition Écologique pouvant remplir ce rôle de délégataire dans le cadre des opérations et programmes suivants :

- La rénovation énergétique des logements privés :
 - Le Guichet Renov'Occitanie délivre des conseils techniques et financiers auprès des particuliers pour la rénovation énergétique des logements. Le technicien énergie est en capacité d'identifier les besoins des propriétaires et de les orienter vers les solutions de financement ;
 - Le Programme d'Intérêt Général permet notamment d'accompagner les ménages dans leur demande d'aide auprès de l'Anah. Depuis le 1^{er} juillet 2022, Ma Prime Renov' Sérénité est cumulable avec les Primes CEE.
- Les travaux des communes adhérentes au Conseil en Énergie Partagé :
 - Le Conseil en Énergie Partagé est un service de conseils en énergie délivré aux communes adhérentes et dont le modèle économique repose sur la valorisation des CEE générés par les travaux réalisés par les communes.

La première convention de partenariat prévoit de mettre en relation le particulier avec AIDEE pour que celui-ci soit accompagné dans sa démarche d'obtention de la Prime CEE (cf. montants tarifaires en vigueur réactualisés tous les trimestres). La seconde convention de partenariat définit les modalités et responsabilités pour l'instruction des dossiers liés à la mission du CEP et dont la prime d'un montant de 5.3 €/MWh est reversée directement au Pays pour son rôle de conseil auprès des collectivités (cf. montants tarifaires définis dans l'avenant revus tous les semestres). Ces conventions n'entraînent aucune obligation d'exclusivité et les montants des Primes sont actualisés régulièrement. Les bénéficiaires sont donc libres de consulter et de s'orienter vers d'autres délégataires pour la gestion et l'obtention des Primes CEE. S'agissant des contrôles obligatoires, AIDEE fera réaliser par un organisme habilité de son choix lesdits contrôles et en supportera le coût. Ceci garantissant au bénéficiaire une Prime CEE nette sans surcoût lié à l'intervention d'un bureau d'étude technique. Le comité syndical autorise à l'unanimité de signer les conventions de partenariat ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

2022-29-09-07 Opération Grand Site (OGS) « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : candidature au label Grand Site de France, rapport présenté par Jean ARCAS : le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et

Vignobles porte l'OGS « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » dans le cadre d'une gouvernance dédiée qui associe les sept communes concernées, la Communauté de Communes du Minervois au Caroux et le Conseil départemental de l'Hérault. Une délégation départementale conduite par Jean-Louis GELY, Vice-président en charge de l'économie et du tourisme et Michelle CASSAR, Présidente d'Hérault Tourisme est venue visiter et échanger avec les élus du Grand Site le 8 juin à Minerve. Le Comité de pilotage de l'OGS s'est réuni le 5 juillet à Cessero en présence de Pierre CASTOLDI,

Sous-préfet de Béziers. Lors de cette réunion un point précis et complet sur l'avancement de bon nombre d'actions du programme 2019-2023 a été effectué. Les élus du Grand Site ont également manifesté leur volonté de pouvoir commencer à travailler sur la candidature au label Grand Site de France dès la fin du programme, soit à l'automne 2023. En séance, les services de la DREAL ont proposé au Pays d'accompagner cette candidature au label via la mobilisation d'un cabinet d'ingénierie externe, mission pouvant être accompagnée financièrement à hauteur de 80 % et ont suggéré d'organiser au préalable une visite technique de Isabelle POULET chargée de mission Grands Sites de France du Ministère en charge de l'Environnement afin de faire un point d'étapes.

Josian CABROL souligne l'attention que portent les services de l'État sur le travail mené.

Daniel GALTIER observe qu'il s'agit d'une démarche de longue haleine et s'interroge sur la date escomptée d'obtention du label.

Josian CABROL précise que la volonté de tous les élus du Grand Site est de pouvoir déposer le dossier de candidature d'ici fin d'année 2024 de façon à espérer obtenir le label en 2025.

Corinne ROGER ajoute qu'une fois que ce label exigeant sera obtenu pour une durée de 6 ans, il s'agira de continuer à travailler de façon à être en mesure de le conserver.

Suite aux derniers échanges entre le Pays et la DREAL, Jean ARCAS indique que la visite technique du Ministère devrait se tenir début mars 2023.

Le Comité syndical prend acte de l'état d'avancement de la démarche OGS.

2022-29-09-08 Opération Grand Site (OGS) : Projet interdépartemental de valorisation des itinérances douces entre les trois Grands Sites de France en projet (Canal du Midi-Béziers-Languedoc-Méditerranée, Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian, Cité de Carcassonne) « ESCAPADE NATURE SANS VOITURE », rapport présenté par Marie-Pierre PONS : le projet « Escapade Nature sans voiture » (ENSV) initié par le Réseau des Grands Sites de France (RGSF) est mené en partenariat entre Hérault Tourisme, Aude Tourisme, l'Association de préfiguration du Grand Site de France en projet Canal du Midi-Béziers-Languedoc-Méditerranée, le Pays Haut Languedoc et Vignobles et le Syndicat mixte de l'Opération Grand Site Cité de Carcassonne. Il vise à développer l'itinérance douce à l'échelle de plusieurs Grands Sites de France en mettant en évidence une nouvelle manière de voyager à travers le récit d'une découverte globale (hébergements, restauration, sentiers de randonnées, itinéraires vélos, activités...), et ce via une immersion sans voiture. Ce projet a déjà été mis en place dans le Pays Cœur d'Hérault pour relier les trois Grands Sites des Gorges de l'Hérault, du Cirque de Navacelles, et du Lac du Salagou. C'est le même type de projet qui a été lancé pour relier les trois Grands Sites de France en projet autour de Béziers, Minerve et Carcassonne. Le Comité de pilotage du projet ENSV s'est réuni le 30 août à Bayssan. Cette réunion, co-présidée par les deux Présidents de Hérault Tourisme et d'Aude Tourisme, s'est tenue en présence de tous les représentants des collectivités, agences départementales et offices de tourisme concernés territorialement par le projet. Lors de cette réunion, un point a été fait sur les différentes phases du projet menées entre février 2019 et août 2022. Cela n'a pas été si facile. Le projet de carnet de route (1^{ère} version de maquette...) a été présenté, il comprendra une carte et le récit des escapadeurs qui ont effectué les deux itinéraires retenus pour relier et découvrir les trois Grands Sites de France en projet et leurs espaces intermédiaires (une liaison Béziers à Carcassonne via Minerve, et une liaison Carcassonne à Béziers via Lagrasse), et des informations pratiques pour organiser son voyage. Ce carnet de route devra faire l'objet de corrections notamment au niveau du choix des photos avant sa mise en ligne prévue pour cet automne.

Jean-Noël BADENAS souligne que l'intérêt de ce projet est de pouvoir relier trois Grands Sites à cheval sur deux départements.

Pour Josian CABROL, ce projet permet aussi de montrer que la démarche OGS permet de mettre en valeur un territoire au-delà du seul périmètre du Grand Site.

Jean ARCAS ajoute qu'une conférence de presse sera organisée certainement en janvier 2023 et que les deux ADT Aude et Hérault vont organiser le tournage de plusieurs vidéos durant l'année 2023 afin de promouvoir ce projet...

Le Comité syndical prend acte de l'état d'avancement du projet Escapade Nature sans Voiture.

2022-29-09-09 **Politiques contractuelles : porté à connaissance sur l'état d'avancement des candidatures (Contrat Territorial Occitanie, Approches Territoriales Intégrées, LEADER), rapport présenté par Marie-Pierre PONS** : il est présenté au comité syndical l'état d'avancement des candidatures Contrat Territorial Occitanie, Approches Territoriales Intégrées, LEADER. Le comité syndical prend acte de ces informations.

2022-29-09-10 **Motion des Pays / PETR d'Occitanie à destination de l'État dans le cadre de la mise en œuvre des Contrats de Relance et de Transition Écologique (CRTE), rapport présenté par Jean ARCAS** : le comité syndical valide à l'unanimité la motion des Pays / PETR d'Occitanie à destination de l'État qui pointe les tâches de plus en plus importantes confiées par l'État au Pays, sans avoir de financement spécifique sur l'ingénierie. Par ailleurs, il est demandé d'établir des relations partenariales dans la mise en œuvre du CRTE, afin d'avoir une réelle plus-value à l'échelle territoriale.

2022-29-09-11 **Motion des Pays / PETR d'Occitanie à destination de la région Occitanie dans le cadre de la mise en œuvre des contractualisations futures, rapport présenté par Jean ARCAS** : le comité syndical valide à l'unanimité la motion des Pays / PETR d'Occitanie à destination de la Région Occitanie mettant en exergue la force du partenariat Région / Territoire. Cependant, il est pointé les tâches de plus en plus importantes confiées par la Région au Pays et demande un financement plus important sur l'ingénierie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 10 mn.